



LE TELE TRAVAIL

Les enjeux de la mise en place du Télé Travail sont multiples: Equilibre entre vie privée et vie professionnelle, maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ou inaptes à certaines tâches, contribution importante au développement durable en diminuant les déplacements (ex: La Poste a fait économiser 7000 heures de trajet en 18 mois), un espace de bureaux plus réduit... Cette organisation du travail peut profiter au salarié, à l'employeur, à la société en général.

Mais attention, le télé travail doit être rigoureusement encadré.

Le télé travail peut se conjuguer sous diverses formes: Alterné entre Entreprise et Domicile (ce que la CFDT préconise afin de ne pas isoler le salarié), à l'intérieur de bureaux satellites (ex: Pépinière Startéo de Châteauneuf, pépinière Business Pôle sur Sophia Antipolis) ou encore occasionnel (pour des situations d'urgence ou pour une situation inhabituelle).

Les principes doivent être la réversibilité et le volontariat réciproque et cette organisation doit être formalisée par un avenant à durée déterminée au contrat de travail. L'employeur doit avoir des obligations: installation, maintenance et adaptation des équipements nécessaires (formation à cette organisation, ordinateur, accès à internet, bureau, siège...) et peut à l'exemple de France Télécom, accorder une indemnité à son salarié.

LES DEPLACEMENTS

Les déplacements sur Sophia Antipolis posent problème aux heures de pointe.

Dans la perspective d'une augmentation probable de 10 000 emplois sur Sophia en 10 ans et 20 000 emplois en 20 ans, il est indispensable de prévoir un plan de déplacement plus cohérent, dans l'esprit du développement durable, et en partenariat avec les entreprises.

Les délégués syndicaux doivent intervenir auprès de leurs employeurs pour que des solutions soient envisagées à leur niveau (navette inter entreprise, encouragement du covoiturage, bornes pour véhicules électriques, parkings vélos/motos, ...).

Les différents acteurs (SYMISA, CASA, collectivités locales) travaillent ensemble à de nouveaux projets dont un Bus -Tram reliant la gare SNCF d'Antibes et la gare routière de Sophia. Pour l'instant, un site, SOPHIA MOBIL vous aide à circuler d'une manière plus écologique, mais ce n'est pas encore la panacée!



PERMANENCE CFDT SOPHIA ANTIPOLIS

Catherine TORCAT

**Maison des syndicats - 2 rue de la bastide vieille
Garbejaire 06560 VALBONNE-06 44 73 55 41**



LES ÉCHOS DE SOPHIA

* OCTOBRE 2012 *

LA CFDT DE SOPHIA ANTIPOLIS A VOS CÔTES

EDITO

LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES TERRITORIALES (GPECT)

Une démarche de GPECT, initiée par la maison de l'Emploi, a été entreprise cette année sur Sophia Antipolis. Après une étude préalable, le Cabinet Sémaphore a identifié le niveau d'adéquation entre le potentiel d'emplois sur le territoire et les compétences existantes ou à développer sur les 3 pôles principaux omniprésents à Sophia, STIC, Sciences du vivant, Sciences de la Terre,

Un Comité Technique et un Comité de Pilotage avec la participation de tous les acteurs sociaux et économiques ont été réunis à maintes reprises, afin d'élaborer une GPECT efficace. La CFDT a été le seul syndicat à prendre une part vraiment active à ce projet., et s'est vue à ce titre, confier les dossiers

Logement, Plan de déplacement et Télétravail.

Le diagnostic du Cabinet Sémaphore a établi une croissance constante des emplois à Sophia, avec une projection de plus 10 000 emplois sur 10 ans et plus 20 000 emplois à l'horizon 2030. Ces emplois sont en transformation continue et doivent être adaptés aux progrès scientifiques. D'autre part, les infrastructures, le logement, les déplacements devront suivre ce développement, d'où la raison de chercher des solutions et des adaptations en amont.

La CFDT a décidé de travailler avec les partenaires économiques et sociaux (Collectivités, Pole Emploi, club des DRH,

Entreprises, Symisa, CCI, Direccte...) afin de garantir à Sophia un avenir sans faille. Catherine Torcat, CFDT F3C Sophia Antipolis



Le nez sur le tableau de bord

La GPECT (1) ? Kèsaco ? C'est la GPEC (2) territoriale ? Et la GPEC, c'est quoi ?
Quand on interroge nos patrons sur leurs prévisions concernant l'avenir de l'entreprise, ils répondent : Budget prévisionnel, GOP (3), TACE (4)...

Ce sont leurs indicateurs, lus dans leurs tableaux de bord, et qui leur servent de boussole, de GPS, de sémaphore, d'Alpha et d'Oméga. Malheureusement, le tableau de bord n'indique pas l'évolution du marché de l'emploi ou les besoins en formations des salariés. Ce n'est peut-être pas le cas de toutes les entreprises, mais c'est ce que l'on observe chez les SSII (5), surtout quand elles sont cotées en bourse. Ainsi, on peut observer des managers demandant à des salariés de prendre un peu plus de congés par ci, de modifier leur rapport d'activité par là... Tout cela pour améliorer leurs indicateurs mensuels.

C'est un peu comme un conducteur qui aurait le nez collé au tableau de bord, surveillant ses indicateurs (vitesse, kilométrage, nombre de tours par minute, niveau d'huile...) sans jamais regarder la route.

Alors, si les entreprises ont déjà tant de mal à envisager la GPEC, est-il utile de vouloir faire de la GPECT ? Mais justement : peut-être sera-t-il plus efficace de traiter ces questions au niveau de la technopole (6), avec l'aide des syndicats (et surtout de la CFDT !) et des partenaires locaux...

- (1) GPECT : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale
- (2) GPEC : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences
- (3) GOP : Gross Operating Profit ou en français: excédant brut d'exploitation. C'est la marge opérationnelle, qui permet d'investir.. et de rémunérer les actionnaires.
- (4) TACE : Taux d'Activité Congés Exclus. C'est la proportion de jours facturés.
- (5) SSII : Société de Service et d'Ingénierie Informatique
- (6) Technopole : Zone industrielle qui ne produit pas de fumée..(à part les gaz d'échappement)

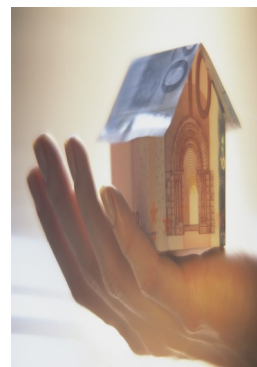
VOUS ETES ASSURES POUR VOTRE SANTE, POUR LES ACCIDENTS, POUR LA VIEillesse, CONTRE LE VOL, AVEZ-VOUS PENSE A VOUS ASSURER POUR VOTRE TRAVAIL ?SYNDIQUEZ VOUS A LA CFDT !!!



PLAN HABITAT ENTREPRISE

Il existe un lien évident entre le logement et l'emploi ; Les entreprises sont de plus en plus sensibles aux difficultés de logement de leurs salariés qui pèsent fortement sur leur budget, leur qualité de vie, en particulier sur le temps de transport pour le trajet domicile/ lieu de travail. Cela pénalise l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes, et la mobilité professionnelle à un point tel, que des entreprises en viennent à mettre en œuvre directement des solutions de logement pour leurs propres salariés.

Les organisations patronales et syndicales de salariés se sont fixées pour objectif de faciliter l'accès et le maintien dans le logement et favoriser ainsi l'accès à l'emploi pour les salariés, le recrutement pour les employeurs et créer les conditions pour que les difficultés de logement ne soient pas un obstacle à la mobilité professionnelle.



Dans le prolongement de l'accord national interprofessionnel du 8 juillet 2009 sur la gestion sociale des conséquences de la crise économique sur l'emploi et de l'accord du 29 avril 2011 sur le logement des jeunes, les organisations patronales et syndicales de salariés ont inscrit à leur agenda social la définition des orientations politiques à impulser au

dispositif Action Logement, en relation avec la situation de l'emploi, d'où la signature de l'accord interprofessionnel du 18 avril 2012 visant à faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi. Le principal levier de cette action est la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC).

Une proposition de PHE (Plan Habitat Entreprise) a vu le jour entre le MEDEF, le Crédit Foncier de France et les entreprises de Sophia, afin de développer la construction de logements et aider à l'acquisition, par le biais de prêts cautionnés par l'employeur entre autres.

Depuis la création de la technopole, l'Etat avait réservé tout un périmètre d'environ 1.200 hectares au développement économique. Mais un terrain de 95 hectares qui se trouve au lieu-dit Cistes-Fond de l'Orme-Fugueiret serait disponible pour la construction de logements sociaux. C'est d'ailleurs autour de ce terrain à "enjeu" que trois équipes d'architectes et d'urbanistes ont planché l'an dernier dans le **cadre du projet Sophia 2030**. Un terrain qui porte donc toutes les potentialités de développement de la technopole dans les 20 années à venir.